

agences



Lettre d'information destinée aux locataires de Caen Habitat

ÉDITORIAL

Comme vous pourrez le découvrir dans ce numéro de votre lettre des agences, Caen habitat construit et rénove son patrimoine pour assurer à ses habitants et futurs locataires des conditions d'habitat satisfaisantes, tant au niveau des logements que de l'environnement au sein de leur quartier de vie.

Ces travaux concernent l'ensemble des quartiers : des nouvelles constructions à la Grâce De Dieu, (notamment sur la place du commerce), à la Guérinière, et au Calvaire Saint-Pierre, dans le cadre des projets de renouvellement urbain, commencent à prendre corps. D'importantes réhabilitations sont engagées depuis plus d'un an sur les tours du Chemin Vert.

Dans les autres quartiers, des travaux d'amélioration divers, moins spectaculaires mais tout aussi importants, viennent en réponse aux souhaits des habitants.

Caen habitat ne fait pas que construire, il s'associe aussi à toute initiative qui favorise le contact entre les habitants et le bien vivre dans ses quartiers, en particulier grâce à son engagement dans l'opération « immeubles en fête », au concours des balcons et jardins fleuris ainsi qu'à la fête des fleurs à la Guérinière.

Bonne lecture

Actualité

THEMIS : une nouvelle résidence en construction à la Guérinière

Située 1 bis avenue de la concorde à la Guérinière, la résidence Thémis est en cours de construction. Elle pourra accueillir ses premiers occupants à partir du 1^{er} mai 2010.



Ce petit immeuble proposera sur 4 étages (RDC+4), desservis par ascenseur, 18 logements du T2 au T5 avec balcons et, en rez-de-chaussée, 3 surfaces réservées à l'installation de commerces. En sous-sol, les locataires bénéficieront d'emplacements de stationnement.

Le chantier a débuté fin avril 2009 pour une livraison prévue fin avril 2010.

Cette résidence présente de nombreux avantages liés à sa taille réduite, à la qualité des prestations et à son architecture épurée et originale avec la

présence de bois en façade. Les commerces en rez-de-chaussée sont un réel atout pour les futurs locataires en terme de prestations de proximité, qui viennent s'ajouter à l'offre commerciale déjà existante sur la place de la liberté.

Le nom THEMIS de cette résidence est celui de la déesse grecque de la justice, de la loi, et de l'équité. Il a été choisi en référence aux noms des rues environnantes (égalité, justice, concorde, fraternité).

TYPOLOGIE	NOMBRE	SURFACE HABITABLE MOYENNE
T2	6	50 m ²
T3	6	65 m ²
T4	4	80 m ²
T5	2	95 m ²

Une nouvelle résidence pour le quartier Sainte Thérèse

La Résidence de la Seine, située à l'angle de la rue de la Seine et de la rue de la Dives, au cœur du quartier résidentiel de Sainte Thérèse, a accueilli sa première locataire mi-mars.

Ce petit immeuble, aux courbes contemporaines, est composée de 10 logements, allant du T2 au T5, dont 3, en rez-de-chaussée, sont destinés à des personnes à mobilité réduite (2 adaptés avec la participation de l'APF, 1 adaptable). Cette résidence agréable et bien située répond, par sa taille, son architecture novatrice et son intégration dans un quartier calme, aux attentes des locataires.

Les logements sont répartis sur 3 niveaux : rez-de-chaussée, 2 étages.

La surélévation du bâtiment par le sous-sol permet d'assurer l'intimité des logements en rez de chaussée.

Les logements en rez-de-chaussée bénéficient tous d'un jardin, et deux logements en étage ont une terrasse privative.

Enfin, 9 logements disposent d'un garage et 3 places de sta-



Architecte : Agence Charpentier

tionnement en surface sont destinées aux logements des personnes à mobilité réduite.

TYPOLOGIE	NOMBRE	SURFACE HABITABLE MOYENNE	LOYERS MOYENS HORS CHARGES
T2	3	49 m ²	266
T3	6	65 m ²	322
T4	4	80 m ²	369
T5	2	95 m ²	446

Chemin Vert

Les travaux dans les tours avancent bon train



Le programme de travaux de rénovation des halls des tours du Chemin Vert situées rue de Bourgogne et rue de Champagne avancent à bonne vitesse. Actuellement, les travaux dans deux tours sont terminés et une troisième est en voie de finition fin juillet. Pour rappel, un vaste programme de rénovation des

halls des tours du Chemin Vert est engagé sur un période de 3 ans dont le coût par immeuble s'élève à 90 000 €.

Le programme des travaux comprend :

- La rénovation des façades extérieures des halls : carrelage au sol, emmarchements en granit, carrelage mural et finitions en peinture, remplacement des portes des locaux communs.

- L'embellissement des halls intérieurs : nouveau carrelage au sol, faïences



Vie des quartiers

Franc succès pour la fête des voisins

Pour cette 8^{ème} édition de la fête des voisins, Caen habitat a, comme chaque année, soutenu les locataires de son patrimoine dans l'organisation de cette rencontre haute en couleurs et très attendue.



Ce sont près de 1 500 voisins, répartis en une trentaine de lieux de fête qui se sont donnés le rendez-vous de la convivialité, ce mardi 26 mai : 10 sites à la Guérinière, 5 au Chemin Vert, 7 à la Pierre Heuzé, 5 à la Grâce de Dieu, 1 au Calvaire St Pierre, 2 à la Folie Couvrechef, 1 à Beaulieu, 1 en Centre Ville.

Cette année, c'est sous un soleil timide mais bien présent, que les locataires de Caen habitat ont ap-



murales, peintures murales, amélioration de l'éclairage, remplacement des portes de circulation.

A l'heure actuelle, les tours au 101 Chemin Vert et 3 Bourgogne sont terminées. Les travaux au 7 rue de Bourgogne seront achevés fin juillet prochain, puis, fin 2009 pour le 11 rue de Bourgogne. Au cours de l'année 2010, les mêmes travaux seront menés sur les tours de la rue de Champagne.

Au total, 608 logements bénéficieront de cette rénovation de halls pour la plus grande satisfaction des habitants.

précié cette occasion d'échanger et de partager un moment de détente entre voisins.

La Compagnie Calao a ainsi fait danser la Guérinière au rythme des percussions africaines pendant qu'il y avait comme un air de Rock'n'roll du côté de la Pierre Heuzé.

La Grâce de Dieu mêlait jeux pour enfants et saveurs orientales, le Chemin Vert organisait des apéritifs à ses 4 coins de quartier ; quant à la Folie Couvrechef, il y flottait une odeur de charbon de bois. Dans de nombreux endroits enfin, que ce soit de façon programmée ou impromptue, certains voisins proposaient à d'autres de se re-



trouver en toute simplicité pour le verre de l'amitié, dans le hall de leur immeuble, sur une pelouse, ou parfois même dans leur logement.

Nul doute, la fête des voisins est autant d'occasions plaisantes de se retrouver, d'apprendre se connaître, de créer du lien; une fête qui a de beaux jours devant elle !

Concours des balcons et jardins fleuris

Comme chaque année depuis 5 ans, Caen habitat propose aux locataires de son patrimoine de participer à son traditionnel concours Balcons & Jardins Fleuris. La date-limite d'inscription est fixée au 19 juin.

Ce concours a pour vocation de promouvoir et d'encourager le fleurissement des quartiers et d'améliorer ainsi le cadre de vie des habitants.

Depuis 5 ans, en moyenne plus de 100 personnes ont participé



chaque année à ce concours dont l'origine est, rappelons, le une initiative du quartier de la Guérinière il y a plus de 10 ans.

Pour participer au concours, il suffit de remplir un bulletin d'inscription disponible dans l'une des 5 agences de quartier de Caen habitat ou à l'accueil du Siège social de l'Office.

Deux catégories seront distinguées : la catégorie balcons et la catégorie jardins. Chaque projet sera noté selon les critères suivants : aspect général (couleurs et variétés), qualité de la présentation, fraîcheur et

entretien, sécurité des dispositifs d'accroches.

Principe essentiel du concours pour être évalué par le jury : les décorations doivent être visibles de la rue. Cette année encore, de nombreux lots sont à gagner ! Si les gagnants de chaque catégorie se verront remettre les plus beaux lots, il n'en reste pas moins que chaque candidat sera récompensé pour sa participation au concours... Sans oublier le traditionnel lot-surprise offert par la CAF sur tirage au sort !

A vos marques, prêts...plantez !

La Grâce de Dieu

Une nouvelle place du commerce et trois résidences en construction

Le 27 mai a eu lieu une réunion publique au cours de laquelle les habitants du quartier ont découvert l'avant projet affiné de l'aménagement prévu pour la place du commerce.

Cet avant projet est le résultat du travail mené avec des habitants volontaires qui ont été invités à donner leur avis concernant l'aménagement de la place, lors de trois ateliers organisés, en mars dernier avec un paysagiste conseil, des représentants de la mission du développement social et urbain (mairie), du centre socio-culturel CAF et d'EGIS conseil. Les habitants ont pu ainsi exprimer leur souhaits et faire des propositions sur l'aménagement futur de cette place afin de la rendre plus conviviale et plus vivante.

Une rangée de commerce démolie

Les commerces situés actuellement au centre de la place seront démolis et installés au rez-de-chaussée de deux des trois nouvelles résidences en construction : (villas Balata, Giverny et Majorelle).

Un accès prioritaire aux piétons

Des bornes interdiront l'accès des véhicules sur la place. Un

grand mail piéton sera créé au sud de la place. Des bancs larges et confortables renforceront l'aspect convivial de cette place. Un espace spécifique en longueur permettra d'accueillir le marché hebdomadaire et d'organiser de petits événements ponctuels.

Des zones sécurisées donneront la priorité aux piétons pour traverser toutes les voies de circulation et les pistes cyclables seront bien matérialisées.

Les trois résidences

La fin des travaux est prévue pour l'été 2010. Les travaux se déroulent suivant l'échéancier prévu. Ces trois résidences proposeront 95 logements à la location et 5 surfaces commerciales.

Échéances et coûts

Les commerces pourraient être démolis en juin-juillet 2010, date de fin de travaux des villas.



La première phase d'aménagement de la place des commerces est prévue en janvier 2011 pour une fin de programme en juin-juillet de la même année. Le coût de cet investissement est de 2,7 millions d'euros, financés à 80 % par l'ANRU (Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain).

Cette transformation conjuguée aux travaux importants de voirie réalisés avenue du général Laperrière afin de relier la Grâce De Dieu à IFS et Fleury-sur-Orne, redonneront une nouvelle dynamique à ce quartier et lui conféreront un rôle majeur dans l'ouverture sud de la ville.

Vie des quartiers

Guérinière

Pleine effervescence pour la Fête des Fleurs !

La Fête des Fleurs a fait sa première apparition dans le quartier de la Guérinière en 2002. Sept ans après, elle rencontre toujours le même succès et la même ferveur ! Avec une nouveauté cette année, un concours pour sensibiliser au tri des déchets.



Les membres de l'Association Guérinière en Fleurs.

Le 6 mai dernier, l'Association Guérinière en Fleurs a vendu en quelques heures le fruit de sa production : soit 1500 plants qui ont tous rapidement trouvé preneur ! Si les prix de vente très attractifs défient toute concurrence, la convivialité et la bonne humeur générale expliquent pour beaucoup le succès de cette manifestation.

L'Association Guérinière en Fleurs contribue ainsi au développement social du cadre de vie de la Guérinière et nombreux sont les habitants du quartier qui se mobilisent chaque année pour faire de cette fête des fleurs un succès !

Pêche à la ligne pour les plus petits, vente de gâteaux... tout est fait pour passer un agréable moment en famille ou entre amis.

Moment de partage et d'échange, la Fête des Fleurs permet aussi de se renseigner auprès

d'organismes associés pour l'entretien des plantes et de faire connaître sa passion. Un atelier d'initiation à l'art floral offrait ainsi la possibilité de réaliser soi-même sa propre composition florale moyennant une participation de 2€.

Concours « Comment trier mes déchets à domicile ? »

Caen habitat et l'Association Guérinière en Fleurs ont profité de l'occasion pour sensibiliser le public au tri des déchets en

organisant en partenariat un concours d'idées autour de la question « comment je m'organise chez moi pour trier mes déchets avant de les jeter ? ».

L'idée principale qui est ressortie du concours repose sur 3 principes essentiels, faciles à adopter et à mettre en œuvre :

Comment ? En mettant à disposition des caisses ou sacs réutilisables en fonction des différentes catégories de déchets (emballages en verre, recyclables – papier, carton, plastique, métal – ordures ménagères ou encore déchets verts pour ceux qui occupent un pavillon).

Où ? Pour que le tri devienne un réflexe, l'idéal est de disposer les caisses ou sacs réutilisables dans la cuisine, à proximité de la poubelle (pour les verres et les emballages recyclables).

Quand ? Pour éviter que les déchets s'entassent, il vaut mieux vider régulièrement les sacs ou caisses dans les bacs et conteneurs prévus à cet effet.



Résultats du concours « tri des déchets ».

Dossier

Décorer son balcon en toute sécurité

Que ce soit avec des fleurs ou des objets décoratifs, dès l'annonce des beaux jours chacun a envie de rendre son balcon plus attrayant pour soi et pour l'embellissent du quartier. Voici quelques consignes pour que ces initiatives remplissent toutes les conditions de sécurité pour les passants.

Tout d'abord, il est impératif de sécuriser au maximum les dispositifs floraux particulièrement ceux exposés au vent en les renforçant à l'aide d'armatures ou de supports solides. Ces derniers doivent être fixés soit par un collier « colson », soit par des fils de fer, de façon à ne présenter aucune possibilité de tangage.

Il est aussi impératif de veiller à ce que le maillage de protection choisi prévienne de tout risque de chute d'objets sur la voie publique.

Les balconnières et autres dispositifs floraux non consolidés doivent être suspendus à l'intérieur de l'espace protégé.

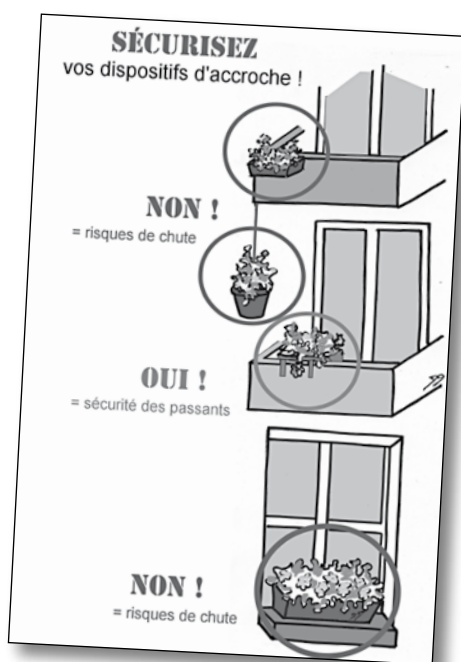
Il est interdit, pour des raisons évidentes de sécurité, de poser des balconnières sur les appuis de fenêtre, à moins que celles-ci soient fixées solidement au support et ne présentent aucun risque de chute. Les dispositifs floraux ne doivent pas entraîner de gêne pour les passants et les occupants des logements voisins.

Il est également interdit de fixer des suspensions florales au plancher du balcon supérieur car l'accroche peut provoquer des dégradations

incitant des fissures, sources de fuites futures.

Afin de préserver la tranquillité de tous, veuillez également à arroser modérément afin de ne pas provoquer d'écoulements intempestifs chez vos voisins ou sur la voie publique.

Ces recommandations, liées au respect des règles de bon voisinage, permettent à chacun de décorer et d'aménager son espace privé selon son goût et ses passions tout en respectant le confort et la sécurité de tous.



Un service de proximité à votre disposition

Agence Chemin Vert
Tél : **02 31 29 59 60**

Agence Guérinière
Tél : **02 31 27 91 70**

Agence Pierre Heuzé
Tél : **02 31 27 87 20**

Agence Folie Couvrechef
Tél : **02 31 27 92 70**

Agence Grâce de Dieu
Tél : **02 31 27 92 90**